



SECTION
DE LA
HAUTE-MARNE
*Première
Organisation
Syndicale en
Haute-Marne*

**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section de la Haute Marne**



DDFIP
5 rue de Lorraine
52000 CHAUMONT
Bureau 207
fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr
03.25.30.68.34

Compte-rendu de la Formation spécialisée du 08 avril 2024

Cette Formation spécialisée s'est tenue sous la présidence du Directeur Départemental des Finances Publiques et en présence du médecin du travail.

FO Finances lit une déclaration liminaire (en annexe).

I. Approbation du PV du 16 novembre 2023 (vote)

Le PV est adopté à l'unanimité.

II. Bilan de l'exercice 2023 (pour information).

Le bilan de l'exercice est présenté : 24 803,75 € ont été dépensés au titre des actions de prévention (achat de matériel, maintenance...) et 4 313 € au titre de la formation. Les opérations votées ont été réalisées.

L'APMP (Animateur de la Politique Ministérielle de Prévention) souligne la difficulté d'organisation en 2023. En effet, avec la réforme des instances, la première FS a eu lieu en juin 2023, générant des difficultés pour caler le budget et les formations.

III. Présentation de la note orientations ministérielle santé, sécurité et conditions de travail (information).

L'APMP fait une présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail.

La note 2024 identifie clairement 6 axes : la sécurité des agents, l'efficacité des campagnes de recueil des risques professionnels avec le déploiement du nouvel outil Prév'action, l'amélioration des conditions de travail, la prévention des risques de désinsertion, poursuite de la culture de prévention des risques professionnels et la maîtrise du risque amiante.

Souhaitons que les actes soient à la hauteur des objectifs affichés...

La note devrait prochainement être publiée sur Ulysse :

<http://ulyссе.dgfip/node/36614>

Dans le cadre du dispositif « urgence attentat », l'affichage des conduites à tenir et des numéros de téléphone à appeler a été effectué dans les services.

IV. Point d'étapes (information)

-Déclarations d'accidents et maladies professionnelles :

Sur la période 2022-2024, 6 accidents ont été constatés : 3 accidents de trajets/domicile, 1 accident de bureau, 1 de trajet lieu de restauration/travail et 1 de mission.

-Signalements :

3 signalements ont été rapportés depuis la dernière Formation spécialisée. Ils concernent le SDIF, le SIP (Chaumont), et l'antenne des SIE de l'Essonne. A chaque fois, il s'agit d'insultes et/ou menaces envers des agents.

Des lettres de mise en garde ont été adressées aux usagers.

La Direction précise que les signalements « externes » ont vocation à être faits via Signalfip désormais.

Pour rappel :

<https://www.fo-dgfip-sd.fr/052/spip.php?page=recherche&recherche=signalfip>

FO Finances s'inquiète fortement de la sécurité des agents, dans un contexte de plus en plus difficile et réclame que tout soit mis en œuvre afin de protéger les collègues.

-Rapports d'évacuation :

2 exercices d'évacuation ont eu lieu en fin 2023, sur la Direction et sur le CFP de Langres.

Les deux exercices se sont déroulés dans de bonnes conditions mais les temps d'évacuation restent perfectibles.

FO Finances souligne les difficultés d'un tel exercice dans le cadre d'une organisation où le télétravail est devenu la norme et insiste sur le fait que tous les agents doivent être sensibilisés à ces risques.

V. Exercice budgétaire 2024 (vote) :

Le budget par agent est en augmentation, soit 130 € par agent (127 € l'année dernière). Malheureusement la réserve de 9 % est toujours maintenue et ne sera pas levée, privant encore les agents de fonds nécessaires à l'amélioration des conditions de travail..

La part de l'enveloppe locale est de 23 069,00 € et la part de l'enveloppe régionale de 6 624,00 €.

FO Finances s'abstient car, encore une fois, le budget octroyé à la FS n'est pas en adéquation avec l'ensemble des besoins des agents et nous contraint à faire des choix insatisfaisants...

VI. Point déménagement de la Cité administrative (pour information).

Des travaux de relocalisation sont en cours au sein de la Cité administrative de Chaumont et concernent les services PUC/BCR et PRS.

Le but affiché par la direction est de regrouper les effectifs du PUC, de rapprocher la BCR du PUC et de relocaliser le PRS dans des bureaux moins exposés à la chaleur.

VI. Présentation du rapport annuel du médecin du travail 2022 et 2023 (pour information).

Le médecin du travail fait le bilan de ses 2 premières années d'exercice.

47 visites ont été réalisées en 2022, essentiellement des visites occasionnelles (encore période Covid pour décider notamment du maintien ou non de télétravail).

Le médecin a aussi fait une alerte risques psycho-sociaux sur le SGC de Langres.

En 2023, 101 visites ont été réalisées. La moitié des visites sont des visites périodiques, ce qui constitue la norme ante Covid.

Le reste de l'activité est orienté sur les agents en demande d'aménagement de poste, ou en difficultés sur leur poste de travail.

Le médecin fait état de fréquentes difficultés managériales dans les services, des alertes ont été réalisées en 2023 sur le SIP (Chaumont) et le SIE de Langres.

La Direction ne trouve rien à répondre à cela...

Depuis janvier 2024, une secrétaire médicale a été recrutée pour l'inter région afin de gérer le planning du médecin notamment.

VIII. Questions diverses

Bureau 119 de la Cité, la fenêtre est opaque. En raison du modèle de la fenêtre et de sa localisation, il n'est pas possible à ce jour de la faire nettoyer...

Les représentants **FO-Finances** en FS

Titulaires :

Laure Alentado, Catherine Stark, Guillaume Tavin, Matthieu Testart, Guy Zimmerlin